

## EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

**OBJET** : Décision modificative 4/2018 - Budget de la régie des ENERGIES

Séance du 11 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à vingt heures et neuf minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le quatre décembre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27**

**Membres présents : 18**

MM. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier.  
Mmes BOURDONCLE Annie, CARRARA Carole, JOLY Fabienne, LETRAY Marie-Odile, MACHON Annie, MASNADA Isabelle, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés : 2**

MM. BLEIN Jean (représenté par M. CHAPUIS Gérard), ZANI Guy (représenté par M. PESENTI Philippe).

**Membres absents : 7**

MM. CHARVOLIN Roch, RENAUD Jean-Xavier.  
Mmes BARDON Fabienne, CHENET Valérie, PALAZZI-ZANI Nelly, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance** : Mme CARRARA Carole.

**Soit** : 18 présents, 2 pouvoirs.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de réaliser des mouvements de crédits, au **BUDGET de la régie des ENERGIES** afin d'augmenter les crédits au compte 6218 - autres personnels extérieurs :

- au BP 2018, il était prévu 10 800,00 €,
- le montant total des salaires refacturés par la commune pour les employés de la Régie des Energies pour l'année 2018 s'élève à 11 372,50 €.

Compte	Libellé du compte	Dépenses	Recettes
6135 - 011	Locations mobilières	- 580	
6218 - 012	Autres personnels extérieurs	+ 580	
	<b>Total de la section de FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,**

- **ACCEPTE** la décision modificative, selon le détail exposé ci-dessus.
- **DONNE POUVOIR** au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire, Bernard ARGENTI

